



POLITIQUE

LINGUISTIQUE

École secondaire d'Oka

Contexte

L'école secondaire d'Oka dessert une clientèle très homogène quant à la langue parlée. Généralement constituée de Québécois de souche, la population des territoires ciblés par les écoles de desserte utilise principalement le français dans ses échanges écrits ou verbaux. Depuis quelques années, nous comptons plus d'élèves des communautés immigrantes. Ces jeunes ont majoritairement comme langue maternelle le français, mais ils sont parfois bilingues. L'anglais est souvent utilisé par cette minorité.

Dans nos écoles, la scolarisation est obligatoirement en français et nous privilégions le fait que les échanges soient en français. Aucune loi n'est stipulée concernant la langue à employer lors des interactions sociales. Par contre, nous favorisons l'utilisation de l'anglais et l'espagnol pour les cours respectifs et lors de sorties et voyages.

Le personnel (enseignant ou non-enseignant), quant à lui, est majoritairement constitué de Québécois d'origine qui ont le français comme langue première. Quelques enseignants et membres du personnel sont d'une autre nationalité (algérienne, française, italienne...) mais s'expriment en français. Pour enseigner, la passation et la réussite d'un examen vérifiant les compétences en français écrit sont obligatoires.

PRINCIPES	PRATIQUES
<u>Langue A (Langue et littérature)</u> ❖ Favoriser l'apprentissage de la langue :	Les enseignants : ❖ Respectent le nombre d'heures d'enseignement à donner déterminé par le programme national (MEES) ; ❖ Suivent les modalités d'évaluation (grille quantitative, fréquence de consignation, pondération) désignées par le MEES; ❖ Respectent les volets d'enseignement déterminés par le programme d'enrichissement en français de la SÉBIQ; ❖ Suivent les modalités d'évaluation (grille qualitative, fréquence de consignation...) désignées par le Baccalauréat International; ❖ Élaborent une planification horizontale et verticale des apprentissages dans le but d'assurer la progression des élèves autant en ce qui concerne leur maîtrise de la langue que de l'enrichissement; ❖ Prévoient des récupérations hebdomadaires pour les élèves éprouvant des difficultés en français; ❖ Enseignent les approches de l'apprentissage notamment en lien avec le développement des habiletés linguistiques. ❖ S'associent aux bibliothécaires de chacun des milieux pour prévoir les achats de livres en

<ul style="list-style-type: none"> ❖ Faire la promotion de langue. 	<p>fonction des besoins (projets) et intérêts des élèves;</p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ Font vivre des projets en lien avec des lectures dirigées. Plusieurs titres sont disponibles pour les lectures dirigées de la 1^{re} à la 5^e secondaire; ❖ Incluent des périodes de lecture obligatoires dans leur planification annuelle; <p>L'école :</p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ Propose aux jeunes de participer à des concours littéraires, des dictées... organisés par divers organismes; ❖ Mets l'accent sur le fait que les interactions sociales aient lieu en français; ❖ Accorde une attention très particulière à la qualité du français dans l'affichage et dans les documents remis. <p>La commission scolaire offre un service de francisation.</p>
---	---

Formation des enseignants

Les enseignants détiennent les qualifications et la spécialisation correspondant aux exigences de notre programme national.

Les enseignants doivent répondre aux exigences de la CSSMI en ce qui concerne la formation continue, en participant à au moins trois (3) formations par année offertes par les conseillers pédagogiques.

Les enseignants du PEI participent à des ateliers de formation offerts par la SÉBIQ et l'IB.

Acquisition de langues (anglais)

Contexte

Malgré le fait que la population desservie par l'école secondaire d'Oka soit essentiellement constituée de francophones, il n'en demeure pas moins que plusieurs jeunes évoluent dans des familles bilingues. Dans certaines villes du territoire de l'école, l'anglais est parfois utilisé pour communiquer.

Autre fait à considérer : certains de nos jeunes, en 6^e année du primaire, étaient inscrits au Programme d'anglais intensif (PAI), tandis que d'autres proviennent du volet régulier.

En première secondaire, les enseignants permettent aux élèves de répondre aux exigences prévues à la phase 1 du programme de l'IB. En 2^e secondaire, les enseignants préparent les élèves en fonction des attentes présentées à la phase 2. En 3^e secondaire, les élèves poursuivent leurs apprentissages de façon à combler les attentes de la phase 3. Les enseignants de 4^e secondaire, quant à eux, préparent les élèves à partir des exigences mentionnées à la phase 4 pour qu'en 5^e secondaire, les élèves consolident leurs acquis et atteignent les objectifs fixés par la phase 5.

PRINCIPES	PRATIQUES
<u>Acquisition de langues (anglais)</u> ❖ Favoriser l'apprentissage de la langue :	Les enseignants : ❖ Respectent le nombre d'heures d'enseignement à donner déterminé par le programme national (MEES : 500 heures) ; ❖ Suivent les modalités d'évaluation (grille quantitative, fréquence de consignation, pondération) désignées par le MEES; ❖ Respectent les volets déterminés par le programme d'enrichissement en anglais de la SÉBIQ; ❖ Suivent les modalités d'évaluation (grille qualitative, fréquence de consignation...) désignées par le Baccalauréat International; ❖ Élaborent une planification horizontale et verticale des apprentissages dans le but d'assurer la progression des élèves autant en ce qui concerne leur maîtrise de la langue que de l'enrichissement; ❖ Prévoient des récupérations hebdomadaires pour les élèves éprouvant des difficultés en anglais écrit; ❖ Font vivre des projets en lien avec des lectures dirigées. Plusieurs titres en anglais sont

	<p>disponibles pour les lectures dirigées de la 1^e à la 5^e secondaire;</p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ Incluent des périodes de lecture obligatoires dans leur planification annuelle. ❖ S'assurent que les élèves communiquent en anglais dans les cours; ❖ S'associent aux bibliothécaires de chacun des milieux pour prévoir les achats de livres en fonction des besoins (projets) et intérêts des élèves.
--	--

Formation des enseignants

Les enseignants, quant à eux, répondent aux exigences de la CSSMI en ce qui concerne la formation continue, en participant à au moins trois (3) formations par année offertes par les conseillers pédagogiques.

Les enseignants du PÉI participent à des ateliers de formation offerts par la SÉBIQ et l'IB.

Les enseignants détiennent les qualifications et la spécialisation correspondant aux exigences de notre programme national.

Acquisition de langues (espagnol) – PEI seulement

Contexte

Tel que déjà mentionné, la population desservie est essentiellement constituée de francophones, mais inclut aussi une proportion de personnes bilingues. Les jeunes, lors de leur entrée au secondaire, communiquent très difficilement en espagnol. C'est pourquoi les enseignants débutent l'enseignement de cette langue par la phase 1 du programme de l'IB et terminent avec la phase 3 en 3^e secondaire. Au total, les élèves auront reçu 160 heures de cours.

Principe	Pratiques
<ul style="list-style-type: none"> ❖ Favoriser l'apprentissage de la langue : 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Respectent le nombre d'heures d'enseignement à donner déterminé par le Baccalauréat international (160 heures); ❖ Offrent le cours d'espagnol sur deux ans (de la 3^e secondaire à la 4^e secondaire); ❖ Suivent les modalités d'évaluation (grille qualitative, fréquence de consignation) désignée par le Baccalauréat international; ❖ Élaborent à partir d'un programme local une planification horizontale et verticale des apprentissages dans le but d'assurer la progression des élèves; ❖ Prévoient des récupérations au moins une fois par cycle pour les élèves éprouvant des difficultés.
<ul style="list-style-type: none"> ❖ Faire la promotion de langue : 	<p>Les enseignants :</p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ S'associent aux bibliothécaires de chacun des milieux pour prévoir les achats de livres en fonction des besoins (projets) et intérêts des élèves. Quelques romans en espagnol sont disponibles pour nos élèves; ❖ Offrent des voyages communautaires d'immersion lors desquels des jeunes peuvent mettre en pratique les notions acquises (Ex.: Costa Rica, Équateur, Nicaragua).

Formation des enseignants

Les enseignants, quant à eux, répondent aux exigences de la CSSMI en ce qui concerne la formation continue, en participant à au moins trois (3) formations par année offertes par les conseillers pédagogiques. Lors de ces formations, ils se joignent aux enseignants d'anglais.

Les enseignants du PEI participent aussi à des ateliers de formation offerts par la SÉBIQ et l'IB.

Les enseignants détiennent les qualifications et la spécialisation correspondant aux exigences de notre programme national.